

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20

CHARGES	Montant ¹¹	PRODUITS	Montant ¹¹
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	33 400	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	31 400		
Achats matières et fournitures	2000	074- Subventions d'exploitation¹²	
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) DRAC	2000
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
		Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)	20 000
62 – Autres services extérieurs		- Territoire Marseille-Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Territoire du Pays d'Aix	
Publicité, publication		- Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions		- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Services bancaires, autres		- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martigues	
63 – Impôts et taxes		Communes (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations,			
Autres impôts et taxes			
		Organismes sociaux (détailler) :	
64 – Charges de personnel	73600	Fonds européens	
Rémunération des personnels	44000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales	29600	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	82 000
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 – Charges exceptionnelles		76 – Produits financiers	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionne			
Frais financier			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	107000	TOTAL DES PRODUITS	107000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹³			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite e biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
<p>La subvention demandée à la Métropole de € représente 18,69 % du total des produits hors contributions volontaires. (montant attribué/total des produits) x 100</p>			

Signature du Président

Fait à MARSEILLE

Cachet de l'association

le 26/09/2017

¹¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

¹² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

¹³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20 18

CHARGES	Montant ¹¹	PRODUITS	Montant ¹¹
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	49400	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	105 000
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		074- Subventions d'exploitation¹²	130 500
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 – Services extérieurs	33 490	- Drac Paca	17500
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) : Culture	20000
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	38000
		Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)	20000
62 – Autres services extérieurs	153 030	- Territoire Marseille-Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Territoire du Pays d'Aix	
Publicité, publication		- Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions		- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Services bancaires, autres		- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martigues	
63 – Impôts et taxes		Communes (détailler)	35000
Impôts et taxes sur rémunérations,			
Autres impôts et taxes			
		Organismes sociaux (détailler) :	
64 – Charges de personnel	62 980		
Rémunération des personnels	30 000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales	16 000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	16 980	Aides privées	31700
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 – Charges exceptionnelles		76 – Produits financiers	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionne			
Frais financier			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	298900	TOTAL DES PRODUITS	298900
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹³			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite e biens et prestations	93600	Prestation en nature	93600
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	392500	TOTAL	392500
<p>La subvention demandée à la Métropole de 20 000 € représente 5,09 % du total des produits hors contributions volontaires. (montant attribué/total des produits) x 100</p>			

Signature du Président

Fait à MARSEILLE

Cachet de l'association

¹¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

¹² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

¹³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.